



BULLETIN LAVAUX

Sommaire

Rubrique toponymique	2
.....
Au pressoir, vers 1950	4
.....
De la diligence à l'automobile	6
.....
Il y a ...	11
.....
Comptes rendus des activités	12
.....
Projet du GSAS	17
.....
À vos agendas!	18
.....
Présentation AVL Bulletin d'adhésion	19
.....

Mot de la présidente

Chers membres,

Les sentiers qui quadrillent Lavaux sont une des parties de son patrimoine qui contribuent le plus à le faire connaître auprès du public d'ici et d'ailleurs. Pourtant, leur maintien et leur protection ne vont pas de soi, comme l'a montré récemment l'exemple du sentier des Blonaises, dont on ne peut malheureusement que déplorer maintenant la disparition.

Il faut donc anticiper sur les projets qui pourraient mettre en danger certains parcours, alors qu'ils ont été empruntés pendant des décennies et qu'ils pourraient disparaître si l'on n'y prêtait pas attention. Le sentier qui longe la crête de la colline du Signal de Chexbres et qui double le sentier pédestre officiel est de ceux-là: un cheminement non balisé et resté «confidentiel», bien qu'il offre des points de vue qui sont parmi les plus spectaculaires de Lavaux.

Ce parcours commence au hameau de la Croix, à l'endroit où Hodler a peint ses célèbres vues sur le lac. Il se termine à l'entrée de Chexbres à la chute du Forestay qui a inspiré une œuvre de Duchamp, jugée à ce point marquante par la critique d'art qu'un symposium international lui a été récemment consacré. En plus de la beauté du parcours, il présente donc un intérêt particulier par les œuvres qu'il évoque.

Le moment est particulièrement propice pour donner à ce sentier non seulement une protection officielle, mais en faire une attraction à la fois culturelle et touristique. C'est à cela que s'est attelé un groupe de travail nouvellement créé au sein de l'AVL. La première tâche a été de vérifier qu'il était compatible avec les projets de développement du nouveau complexe hôtelier du Signal et que les servitudes inscrites au cadastre suffisaient à le protéger. Il pourra aussi se réaliser en collaboration avec Lavaux Patrimoine mondial qui a un projet ambitieux de cheminement culturel à thèmes multiples de Pully à Vevey.

Un projet intéressant qui nous occupera en 2011 et dont nous vous invitons à découvrir le sujet à la page 17 de ce bulletin.



La cascade du Forestay, 12 août 2007. Photo Stefan Banz.



Villa du Flonzaley, la famille royale de Thaïlande y séjourna pendant 6 mois en 1960.

Rubrique toponymique

Aujourd'hui, Bernadette Gross vous propose un petit voyage toponymique le long de...l'A9!

Le Flonzaley:

En prenant l'autoroute à Chexbres en direction de Lausanne, on se retrouve plongé dans un tunnel portant le nom d'un ruisseau: le Flonzaley. Cet hydronyme tire son nom du latin médiéval FLUMICELLU qui a donné Flonzele, additionné du suffixe –ARIU. Tous deux sont des dérivés du latin FLŪMEN qui a donné flon et qui signifie «cours d'eau, ruisseau, ruisselet». Quoi de plus naturel et de plus simple que de nommer un ruisseau «petit ruisseau»?

Le Dézaley:

Au sortir du tunnel du Flonzaley, la vue s'étend alors sur la fertilité de notre Lavaux: le Dézaley! Toutefois, loin d'être unique à notre région, le Dézaley est un nom porté par une vingtaine de lieux-dits en Suisse romande, du Valais à Genève en passant par Fribourg et Neuchâtel. Le mot se rattache peut-être à dé «branche de sapin», avec une double suffixation en –ELLUS et –ETUM ou –ARIU. Le fait que le terme soit pourvu d'un article semble indiquer qu'il s'agissait à l'origine d'un nom commun signifiant probablement «fourré, broussailles».

Mais rassurez-vous: si le toponyme apparaît à plusieurs endroits de la Romandie, le vin tiré de ces pentes abruptes, lui, en revanche, est bel et bien unique! Rendons hommage à ceux qui sont à l'origine de la création de ce magnifique vignoble: des moines cisterciens venus de l'abbaye de Cherlieu en Bourgogne. Ceux-ci reçurent en 1141 de l'évêque de Lausanne une «*terram in Dasalay*», soit une terre située dans le Dézaley, «*ad faciendas vineas*», pour y faire des vignes. C'est là la première mention de notre nom de lieu. Quelques années

Le Dézaley.





... comme un chaudron...

auparavant, l'évêque de la ville avait offert à l'abbaye de Cherlieu des terres situées plus en amont, au lieu-dit Haut-Crêt, sur la commune actuelle des Tavernes, afin d'y fonder une abbaye de l'ordre de Cîteaux. Fidèles à leur devise Ora et labora («prie et travaille»), les moines défrichèrent les pentes alors rocheuses du Dézaley afin d'y planter des vignes et c'est là l'origine de ces terrasses aujourd'hui fertiles et tant prisées.

La commune de Puidoux compte également un nom de lieu La Dézaleyre, variante féminine du même toponyme.

En Chauderon:

Autre toponyme porté par un tunnel de l'A9, Chauderon est la forme de l'ancien français de notre actuel chaudron qui désigne une petite chaudière en cuivre servant pour la cuisine. En toponymie le terme peut désigner par métaphore un lieu particulièrement chaud et ensoleillé ou être appliqué à une vallée encaissée évoquant une chaudière.

Jordillon:

Après avoir admiré le Dézaley et traversé trois tunnels, vous ferez sans doute halte à la station-service située juste après, afin de désaltérer... votre automobile, et qui se nomme Vilette-Jordillon. Ce toponyme Jordillon représente un diminutif du mot jordil, patois dzordi, mot issu du croisement entre le mot jardin, provenant du germanique (anc. frk. *GARD «enclos, clôture»), et le latin vulgaire *CŌHORTĪLE «cour; terrain clos; enclos comprenant maison et jardin; jardin». Ce dernier avait pourtant donné le français courtill «jardin potager», mais le terme fut évincé de l'usage courant par le mot jardin. Le suffixe -ĪLE ajouté au mot simple latin HŌRTUS «jardin» range le mot parmi les mots désignant des emplacements. Comme appellatif, jordil n'a plus qu'une existence précaire et signifie généralement «verger» ou «pièce de terre proche de la maison; jardin potager». En revanche, en tant que toponyme, il est très fréquent en Suisse romande.

Bernadette Gross

Ferme de Jordillon, commune de Vilette.



Au pressoir, vers 1950



De la vigne...

Annette Muller-Regamey dans une brante.



Bossettes au chemin de la Dame vers 1960.

Ah! les vendanges: le couronnement de l'année vigneronne, la récompense d'une longue année de labeur, la fête... C'est aussi beaucoup de travail, avant, pendant et après, mais on s'en réjouit des semaines à l'avance.

Il faut d'abord préparer le pressoir et goger le matériel, autrement dit rendre étanche par humectation ou trempage tous les ustensiles en bois qui serviront à récolter le raisin et à recevoir le moût. Pendant quelques jours, l'eau coule à flot et les brosses à rizette s'activent au pressoir et à la cave. Tout doit être nettoyé et mis en place, du sécateur qui coupera la grappe aux vénérables tonneaux de chêne qui abriteront le futur vin, sans oublier la pompe, les tuyaux... et tout le reste.

En 1950, les premiers pressoirs hydrauliques sont déjà présents dans les villages mais les vieux pressoirs à vis, avec leurs imposants socles de granit et leurs larges corbeilles solidement cerclées de fer restent majoritaires. Certains fonctionnent encore au treuil et à la palanche; d'autres ont adopté le système du vérin qui demande moins d'efforts physiques.

Pendant le jour, le pressoir se contente de recevoir passivement la vendange foulée qu'on lui apporte, brante après brante. C'est le soir qu'il se réveille, à l'heure où vendangeuses et brantards rentrent de la vigne. Toute la récolte de la journée remplit alors la corbeille, le moût s'écoule déjà sous le propre poids du raisin, la pressée peut commencer.

La pose des plots se fait à deux ou quatre personnes sur une masse de raisin soigneusement aplanie. Tout d'abord les plots de sapin, relativement légers, qui sont en contact direct avec le raisin. Viennent ensuite les plots de chêne, trois ou quatre séries successives, toujours plus volumineux et plus lourds, posés chaque fois perpendiculairement à ceux de l'étage inférieur. Lorsque l'édifice est complet, on peut enfin faire descendre l'érou le long de la vis, placer la palanche, tendre la corde et commencer à presser. Pas trop vite, dit le patron! Il faut laisser au moût le temps de s'écouler et surtout éviter de colmater la corbeille...

Maintenant que tout est en place, la fête peut commencer. Vendangeuses et vendangeurs ont mangé, fait un brin de toilette et arrivent au pressoir par petits groupes, dans des effluves de savonnette et de brillantine. On discute, on rit, on danse au son de l'accordéon ou du gramophone, on flirte un peu, on boit quelques verres, on va jeter un œil dans les pressoirs voisins, on raconte des histoires, on fait des farces. C'est l'heure où l'on envoie le plus jeune ou le plus naïf chercher l'essuie-tine ou le niveau de la pressurée à l'autre bout du village. Tout heureux d'être chargé d'une mission de confiance, le



Sur tonneau: peinture de Maurice Bovy « Récolte », la fanfare au pressoir.

garçon en revient bientôt suant et soufflant sous le poids d'une hotte généreusement lestée de pierre ou de ferraille. Le chargement, aussi insolite qu'inutile, repartira sûrement le lendemain sur d'autres épaules. La victime de la veille sera cette fois-là du côté des rieurs!

Deux heures plus tard, le moment est venu du premier rebêchage. On desserre l'écrou, on enlève les plots et l'on embrasse soigneusement, au fossioir et à la main, la masse déjà compacte mais encore gorgée de moût. Puis le cycle recommence: mise en place des plots, serrage de l'écrou qui s'enroule lentement autour de la vis, cliquetis du treuil, craquements de la lourde palanche d'ormeau. L'opération dure toute la nuit, nécessitant les efforts de deux ou trois hommes qui se relaient. Au petit matin, alors que la maisonnée se réveille, la dernière équipe évacue le marc, nettoie la corbeille et remet tout en ordre pour accueillir la récolte du jour.

Le même schéma et les mêmes gestes vont ainsi se répéter tout au long des vendanges, jusqu'au dernier jour où sonnera l'heure des adieux. Après un généreux ressat en commun, vendangeuses et brantards s'en retourneront à leurs occupations habituelles après s'être juré de se retrouver sans faute l'année suivante. Quelques baisers, parfois même une larme mettent le point final à la fête, laissant le vigneron et sa famille terminer la dernière pressée avant de faire la grande lessive du matériel, pendant que monte des profondeurs de la cave le parfum unique du moût en fermentation.

Jean-Louis Simon

...au pressoir.

Chez J.-F. et J. Potterat. Le pressoir dit vertical à palanche date de 1881; il a été complété en 1944 par un vérin hydraulique de marque Goliath. Le jeune homme est Lionel Regamey de Cully.



De la diligence à l'automobile

L'origine de la ligne automobile postale entre Cully et Savigny



La diligence postale devant le Café de la Poste, à Chexbres: la dernière diligence Vevey-Chexbres-Forel livre en grande pompe son dernier courrier à la poste de Chexbres et marque ainsi la fin de l'ère du cheval tracteur qui cède sa place au cheval vapeur. Le premier bureau de poste s'est ouvert dans les années 1830 et correspond à la création du service de diligence.

Afin d'améliorer le service de distribution du courrier et le transport des voyageurs entre Cully et Savigny par Riex, Epesses, Chexbres, Puidoux et Forel, les communes prennent l'initiative, au printemps 1926, de demander à l'Administration des postes de remplacer par un service automobile le service de diligence existant, dont certaines courses avaient été supprimées durant la guerre et non rétablies à la fin du conflit.

L'intérêt de cette ligne est double: faciliter les déplacements des habitants des communes concernées vers le chef-lieu, Cully, et permettre aux usagers de prendre à la gare de Puidoux les trains vers la Suisse allemande sans être obligés de faire le détour par Lausanne.

L'initiative

La première mention de ce projet apparaît dans le procès-verbal du Conseil communal de Chexbres du 5 février 1926. La municipalité informe le Conseil qu'elle se propose de convoquer à Chexbres, le 19 février, une séance réunissant les syndics de Cully, Riex, Epesses, Puidoux, Forel et Savigny «aux fins de discuter une proposition d'adresser à l'administration des postes en vue de l'amélioration du service dans la contrée.»¹

1 Archives communales (AC) de Chexbres, Procès-verbal du Conseil Communal, B III 13.



La Municipalité tenait ses séances au premier étage de l'immeuble abritant le café de la Poste. Celui-ci fut le premier établi dans la localité. Son autorisation d'établissement lui a été accordée le 21 août 1896 par Leurs Excellences de Berne. Dans les années 1930, Madame Carestia en est la tenancière.

Les conclusions adoptées lors de la séance du 19 février sont transmises à la Direction des Postes du 2^{ème} arrondissement de Lausanne par une lettre de la Municipalité de Chexbres du 25 février 1926 et signée par toutes les communes concernées. «A l'unanimité, il a été décidé de proposer à l'Administration des Postes de bien vouloir faire l'étude d'un Service automobile, pouvant desservir les localités susmentionnées, en remplacement des courses postales supprimées durant la guerre. Dans cette étude il y aurait lieu de prévoir deux projets, avec une ou deux voitures, tenant compte d'un rendement maximum avec un minimum de dépenses.»²

Le 3 juin, Charles Rochat, de la Direction des postes du 2^{ème} arrondissement fait parvenir à la Municipalité de Chexbres, un premier projet d'organisation qui prévoit la participation financière des communes sous la forme d'une garantie d'un rendement minimum déterminé à l'avance et qui soumet deux plans: le plan A prévoit deux voitures qui assurent le trajet de Cully à Savigny ainsi qu'un service renforcé entre Chexbres-Village et Puidoux-Gare. Trop onéreux pour les communes il est rapidement abandonné au profit d'un plan B qui ne prévoit que deux courses doubles quotidiennes entre les sept communes, effectuées par une seule automobile à six places.

Budget provisoire à l'appui, et déduction faite des quelque Fr. 7000.- que coûte à l'Administration des postes le service existant, la somme à garantir par les communes est évaluée à Fr. 3745.- pour le plan B, contre quelque Fr. 8500.- pour le plan A.

Les besoins

Le procès-verbal d'une séance qui réunit le 2 juillet à Chexbres (désignée dès le début comme commune Vorort par l'interlocuteur fédéral) les syndics des sept communes concernées et deux représentants des postes est riche de renseignements. Dans un contexte de développement des services automobiles, l'Administration des postes offre trois types d'exploitation: les services concédés (effectués par des entreprises privées), le service en régie (exploité entièrement par l'Administration des postes) et le service par entrepreneurs «dont l'exécution est confiée à des entrepreneurs, à l'instar de ce qui existe pour les courses de diligences, sauf que la voiture est l'affaire des dits entrepreneurs comme d'ailleurs tous les frais d'exploitation». C'est cette dernière solution, impliquant la «suppression totale du service attelé actuel», qui est conseillée dans le cas qui nous occupe. Les communes auront à garantir le paiement d'une partie du déficit, égale «à la différence entre les dépenses actuelles incombant à l'Administration des postes et celles résultant de la nouvelle organisation». Une commission formée de représentants de Cully, Chexbres et Savigny est chargée de la répartition de la somme entre toutes les communes.

Autre point important des discussions, la question des horaires. Pour Forel et Puidoux, par exemple, il est indispensable que le courrier parvienne en début d'après-midi pour permettre aux facteurs de

² La Commune de Puidoux, excusée, a déclaré se rallier aux dispositions prises. AC Chexbres, Dossier Auto-poste Cully-Chexbres-Savigny, 1926, HA5.

commencer assez tôt leurs courses de distribution qui durent plusieurs heures afin de garantir aux abonnés la réception de leur journal du jour. Savigny, qui dispose d'une ligne de tram vers Lausanne est peu préoccupée par les horaires.

La répartition des coûts

Impliquant un engagement financier des communes, la question de la répartition de la garantie va s'avérer le point le plus délicat à régler. Le 11 octobre la commission nommée le 2 juillet se réunit et propose une répartition de la somme de Fr. 3500.-³ basée sur un double critère: le chiffre de la population et les avantages obtenus par le nouveau service, exprimés en %. La proposition donne les chiffres suivants:

Communes	Population	Somme	Avantages	Somme	Total
Savigny	1031	309.50	11%	192.50	502.-
Cully	963	289.-	12%	210.-	499.-
Epresses	375	112.50	13%	227.50	340.-
Riex	273	82.-	13%	227.50	309.50
Puidoux	1301	390.-	15%	262.50	652.50
Forel	930	279.-	18%	315.-	594.-
Chexbres	960	288.-	18%	315.-	603.-
Total		1750.-		1750.-	3500.-

Deux communes contestent le projet de répartition. Puidoux, qui dès le 3 juillet fait part de ses réserves quant au calcul en fonction de la population: «La part de Puidoux basée sur 1300 habitants... serait trop onéreuse pour notre commune et nous doutons fort qu'elle puisse être admise par notre Conseil communal malgré l'intérêt que cette question ait rencontré en son sein. Notre population est importante il est vrai, mais il y a lieu de considérer aussi la particularité de Puidoux qui ne présente pas de grandes agglomérations, les habitants étant disséminés sur un vaste territoire. C'est ainsi que les quartiers de Grange-Neuve, de Cremières et du Treytorrens par exemple n'auront peu ou pas d'intérêt à ce service parce que trop éloignés de la route suivie par l'automobile. (...) Nous estimons que 800 âmes tout au plus pour Puidoux sont intéressées à ce projet et que c'est ce dernier chiffre qui devrait être pris pour la répartition générale.»⁴

Epresses conteste également la répartition. Après que le Conseil communal a ratifié une somme de Fr. 250.- par an, le syndic s'indigne de voir que la somme attribuée à Epresses s'élève à Fr. 350.- et exclut la possibilité de la faire accepter par le Conseil. «Forel avec ses 930 habitants et pour laquelle le service projeté est d'une grande importance s'en tire en ne payant pas même le double du chiffre demandé à Epresses ! (...) Notre commune, en fait de service postal et communication n'a rien à désirer; si toutefois nous avons proposé à

3 Equivalent à la garantie annuelle globale à souscrire par les Communes intéressées, sur la base d'une recette présumée de Fr. 5400.-.

4 Lettre de la Municipalité de Puidoux au Syndic de Chexbres du 5 juillet 1926. AC Chexbres, idem.

notre Conseil d'admettre une garantie de Fr. 250.- nous l'avons fait par solidarité envers Forel et Puidoux...

PS. Nous préférons retirer notre promesse de participation, pour le cas où la Commission insisterait pour un relèvement du chiffre que nous offrons.»⁵

La réserve de Puidoux ne sera pas prise en compte et c'est la commune de Cully qui acceptera de compenser dans la répartition finale la somme refusée par Epeesses.

L'adjudication à un entrepreneur

Entre-temps, la mise au concours est lancée et l'adjudication est communiquée à la Municipalité de Chexbres, en date du 9 octobre.

«Ensuite des offres qui lui sont parvenues, (...) notre Administration a adjugé l'entreprise à M. Marcel Lebet, garagiste à Chexbres. La décision de notre Administration est intervenue après un examen approfondi et impartial de toute la question. D'autre part, nous avons acquis la conviction que la nouvelle entreprise dont l'exécution comporte de réelles difficultés, gagnait à être placée dans les mains d'un garagiste professionnel, pouvant assurer lui-même l'entretien complet des voitures. Au surplus, M. Lebet est un jeune homme avantagement connu et estimé dans toute la région, et nous ne doutons pas qu'il saura mériter la confiance qui lui est témoignée.»⁶

5 Lettre de la Municipalité d'Epeesses au Syndic de Chexbres du 13 octobre 1926. AC Chexbres, idem.

6 AC Chexbres, idem.

Première voiture de marque Pic-Pic (Picard-Pictet) en 1926, à Cully.





Garage de Marcel Lebet avec le bus Pic-Pic, aux coussins moelleux.

7 AC Cully, idem.

8 AC Cully, idem.

La finalisation du projet

Le projet est finalisé lors d'une séance qui réunit les représentants de toutes les communes concernées et de l'Administration des postes, ainsi que le préfet, qui se tient à Chexbres le 1^{er} décembre 1926 et qui permet d'aboutir au contrat définitif de garantie entre la Direction générale des postes à Berne et chacune des communes concernées, daté du 22 décembre 1926.

L'élément nouveau débattu lors de cette dernière séance est celui des tarifs. Le tarif de base est un prix de faveur de 21 centimes par km. Les 406 mètres de différence d'altitude entre Cully et Savigny permettraient de le fixer à 24 centimes. Si la place le permet, on pourra délivrer des carnets de coupons qui ramènent le prix à 17 cts et des abonnements pour ouvriers (7,5 cts.) ou écoliers (4 cts.). Malgré ces conditions présentées comme avantageuses, le trajet de Cully à Savigny, qui dure entre 1 heure 10 et 1 heure 45 selon la durée des arrêts à Puidoux⁷, revient à Fr. 3.15 par l'automobile postale alors que le trajet par le train jusqu'à Lausanne, le tram de la gare au Tunnel et le tram jusqu'à Savigny revient à Fr. 2.70. Le syndic de Cully doute dès lors que les habitants de sa commune utiliseront beaucoup cette ligne pour rejoindre Savigny. Dans son préavis du 9 septembre 1926 au Conseil communal, la Municipalité relevait d'ailleurs que «Cully a tout intérêt et avantage que la population des communes du district puisse se rendre facilement au chef-lieu.»⁸

(A suivre)

Françoise Nicod, historienne

Bus Lebet Pic-Pic, en1932.





Photo, non datée, d'Igor Markevitch dans les vignes enneigées de Lavaux.

Il y a ... entre-deux-guerres

Igor Markevitch, compositeur-chef d'orchestre (1912-1983) résida entre 1934 et 1940 dans la belle maison Palézieux à Corsier. Jean Cocteau y résida environ 9 mois et y composa «Les chevaliers de la table ronde». Markevitch écrit dans ses «Mémoires» (Gallimard 1980): «Je fis connaître à Jean le peintre R.Th. Bosshard (1889-1960) auquel il s'attacha fraternellement. La famille Bosshard habitait une vieille baraque dans le village de Riex, en plein vignoble, au-dessus de la route de Lausanne. Bosshard tirait le diable par la queue, ce qui ne l'empêchait pas, pas plus que sa femme Ingeborg, d'offrir une hospitalité aussi ouverte que son coeur... Je souhaite que l'on accorde la place qu'il mérite à ce grand artiste, injustement négligé.»

Le samedi 11 septembre 2010, la Municipalité de Chardonne donnait le nom du peintre à une placette au centre du village et y apposait une plaque en laiton en son souvenir.

73 ans

Trouvé dans la Feuille d'Avis du vendredi 1^{er} octobre 1937, sous les DEPÊCHES:

Tous les clochers de Lavaux ont sonné !

Ce matin, entre 8h. et 8h.05, toutes les cloches de tous les clochers de Lavaux ont sonné, fêtant la suppression de l'impôt sur le vin. Et chaque clocher était pavoisé aux couleurs cantonales...

104 ans

Un menu de banquet daté du 28 mars 1906 et écrit sur un papier publicitaire à la gloire de Maggi, témoigne de l'estomac solide et du bon coup de fourchette de nos ancêtres :

Hors d'œuvre variés
Potage Oxtail
Truites au bleu en Bellevue,
sauce Cardinal
Pommes nature
Tournedos grillé à la Rossini
Asperges en branches,
sauce Mousseline
Aspic de Viandes à la Russe
Poularde de Bresse rôtie
Salades aux œufs
Glace Fédérale
Fruits et verres
Pâtisserie



IL Y A...

Comptes rendus des activités

Assemblée générale de l'AVL

Prix 2010 de l'Association du Vieux Lavaux au GANAL

Samedi 17 avril 2010 – Aran-Villette



Gilbert Rochat recevant le prix AVL des mains de la présidente Sylvie Demaurex-Bovy.

Instauré en 2008, le prix de l'AVL est un prix de mérite; cette année, il honore et récompense le GANAL, pour sa contribution significative à la sauvegarde, au maintien, et à la mise en valeur d'éléments du patrimoine de Lavaux. Le prix a été remis à l'occasion de l'assemblée générale de l'AVL samedi 17 avril 2010.

Brigitte Leprovost, conseillère municipale, a souhaité la bienvenue aux membres de l'Association du Vieux Lavaux (AVL), réunis en assemblée générale à Aran, chef-lieu de la commune de Villette, dans la Salle du Conseil, au complexe communal des Mariadoules, en bordure des vignes de Lavaux, samedi 17 avril 2010.

L'AVL n'était pas venue les mains vides, puisque sa présidente Sylvie Demaurex-Bovy a remis à la Commune de Villette deux aquarelles de Céline Robellaz, un don du Dr Charles-Christian Rochat selon son souhait inscrit au dos desdites aquarelles confiées entre-temps à une membre de l'AVL, récemment décédée.

Une fois terminée la partie statutaire de l'assemblée, où l'on s'est réjoui de l'adhésion des communes de Pully, Paudex et Belmont à l'AVL, le prix 2010 de l'AVL a été décerné au GANAL, le Groupe des amoureux de la nature de Lavaux.

Gilbert Rochat, président du GANAL, a alors présenté une conférence agrémentée de photos, sur «Les Oiseaux en Lavaux, étude et protection».

Aussi est-ce l'occasion de rappeler que «l'AVL a principalement pour but de sauvegarder et de faire connaître les richesses du passé de la région de Lavaux (art. 3, statuts)». Or, aux yeux de l'AVL, Lavaux c'est autant le vignoble, que les hauts de Lavaux, ses monts et la campagne avoisinante. Si la réputation du vignoble a gagné en visibilité ces dernières années sous les projecteurs de l'UNESCO reconnaissant l'activité ininterrompue de ses habitants au service de la vigne depuis 1000 ans, il ne faut pas oublier le reste de la région.

Ainsi, comme l'a montré Gilbert Rochat, le lac de Bret voit encore, probablement depuis des siècles, nicher ou passer en migration entre 150 et 216 (!) espèces différentes d'oiseaux, chaque année: qui reconnaîtrait les sarcelles, les harles, le crabier chevelu, les différents faucons et pics comme les grives, et les pipits des arbres ou farlouse ou spioncelle? Le GANAL, à l'instar de l'AVL, a donc à cœur le respect, empreint de reconnaissance, et la sauvegarde d'un patrimoine vivant dont nos ancêtres avaient pris soin jusqu'à maintenant, et qu'il serait souhaitable de préserver pour nos descendants.

JGL



Gilbert Rochat au lac de Bret, devant la cabane de baguage, avec à la main une bécassine. 31 octobre 2010.





Gilbert Kaenel.

Conférence «Préhistoire et Antiquité de Lavaux»

Jeudi 20 mai 2010 à la salle des sociétés de Grandvaux

Gilbert Kaenel, directeur du Musée d'archéologie et d'histoire à Lausanne, a évoqué l'époque lointaine des stations lacustres en bordure de Lavaux, peut-être même au port de Moratel à Cully. En illustrant son propos avec des diapositives, il a repris ce qu'il écrivait en 2007 dans les premières pages de «Lavaux, vignoble en terrasses» (Lausanne, Editions Favre).

Il y a peu de traces de la préhistoire et de l'époque romaine exhumées à Lavaux ; aussi convient-il de considérer les données acquises dans toute la région lémanique. Aucune fouille archéologique, en effet, notamment préventive, n'a lieu d'être dans le vignoble; quant aux archives, elles n'ont retenu que des bribes d'information sur les trouvailles des 18^e et 19^e siècles. Une découverte inattendue spectaculaire, en 1984, atteste pourtant d'une occupation très ancienne, ce sont les menhirs de Lutry (4^e-3^e millénaire av. J. C.); néanmoins, au Dézaley et dans ses bordures il paraît vraisemblable que la pente et les torrents aient empêché l'installation de nos lointains ancêtres.

Jean-Gabriel Linder

Découverte des «Grottes du Pendens», un grand succès!

Samedi 19 juin 2010

À l'invitation de l'Association du Vieux Lavaux, ses membres et des lecteurs du Courrier d'Oron furent près d'une centaine à se rendre aux «Grottes du Pendens», samedi 19 juin 2010.

Entrée de la grotte du Pendens.





Claude Félix, géologue.

Devant la grande grotte, dans un magnifique auditoire naturel, les participants eurent le privilège d'entendre Claude Félix, géologue, et Pierre Lachat, tailleur de pierres.

«Homme de science» et excellent vulgarisateur, Claude Félix a évoqué - avec un enthousiasme très géologique - la maîtresse de ces lieux, la «Molasse».

Des dépôts de sables se sont accumulés dès le milieu du Tertiaire, cela pendant plus de 15 millions d'années. Ces dépôts constituent notre «Molasse». C'est cette molasse sous forme de blocs qui a été extraite à Pendens de 1712 à 1922 et utilisée pour la construction des bâtiments.

Passant à l'analyse de ce site important, Claude Félix a donné des explications très intéressantes sur la façon de l'exploiter. Entre autres, la nécessité pour la bonne conservation de la pierre de respecter le lit et le délit, c'est-à-dire le sens dans laquelle la pierre avait été extraite de son banc.



Pierre Lachat, tailleur de pierre.

«Homme de l'art», Pierre Lachat, tailleur de pierres, nous a fait part, devant des panneaux présentant les outils de son métier, de sa passion pour la pierre, en particulier pour la molasse. De la Cathédrale de Lausanne au Château des Rôdeurs de Lutry, en passant par l'Hôtel des Trois Couronnes de Vevey et de bien d'autres lieux, il la fait vivre et surtout revivre.

L'eau blesse la molasse et Pierre Lachat n'y est pas indifférent. À l'intention des propriétaires, il leur signale qu'il est préférable de payer quelques centaines de francs pour réparer une cheneau que de laisser l'eau commettre des dégâts très importants.

Après ces présentations, c'est un tout jeune tailleur de pierres - il vient de finir son apprentissage -, Jean-Christophe Félix, qui a été chargé par son patron de «faire parler ses outils».

Les participants, très intéressés, assistent donc aux démonstrations pratiques de la taille de blocs de molasse ou profitent de poser telle ou telle question aux hommes de science et de l'art.

Un grand merci aux trois spécialistes pour leurs excellentes contributions.

Après cette découverte, étonnante pour la plupart, de la molasse du Pendens, les membres du groupe se déplacent à la «Ferme des Troncs», où l'Association «Jorat Souviens-toi» les accueille pour de copieux «Quatre-heures»!

Merci à «Jorat Souviens-toi», à Mitsou et ses aides, pour cette collaboration appréciée par l'«Association du Vieux Lavaux» et ses invités, pour leur accueil chaleureux dont on avait particulièrement besoin en cette fin de journée pluvieuse !



Jean-Christophe Félix, tailleur de pierre.

André Demaurex, AVL



Temple de Chêne-Pâquier.

Excursion de L'AVL

«A cloche-pied du Gros-de-Vaud aux enclaves fribourgeoises»

Samedi 28 août 2010

Association du Vieux Lavaux: un oeil sur l'Helvétie
Qui connaît la tour de la Molière? L'Association du Vieux Lavaux a invité ses membres à un périple campagnard, occasion notamment de découvrir l'une des tours de guet et d'alerte, marquant le pays de la Reine Berthe.

Samedi 28 août dernier, sous une pluie battante, un car quittait Lutry emmenant à son bord les membres de l'Association du Vieux Lavaux (AVL). Entré dans le Gros-de-Vaud, un bref hommage fut rendu au Major Davel à Morrens, avant de traverser l'enclave catholique d'Echallens. Une halte au café de la gare de Bercher permit d'évoquer le chemin de fer métrique y arrivant, construit autrefois pour transporter des produits Nestlé fabriqués sur place. Plus loin, c'est l'église elliptique de Chêne-Pâquier, toute «centrée sur la Parole», que l'on visita.

Murist et Madame Bise de l'Association des amis de la tour de la Molière accueillirent l'AVL en fin de matinée. Cette tour surnommée «L'Oeil de l'Helvétie» est le dernier vestige d'un château et d'un bourg de la fin du 12^e siècle. D'une hauteur de 37 mètres à la flèche, érigée à 672 m. d'altitude, elle domine toute la région des trois lacs au nord et sa vue s'étend au sud-est jusqu'aux Alpes, permettant de clairement distinguer son alter ego vaudois, la tour de Gourze qui surveille Lavaux et ses environs.

L'après-midi fut consacré à «l'oeil» du peintre Eugène Burnand (1850-1921) dont l'oeuvre est exposée à Moudon où un soleil radieux fit mentir le sobriquet de «pot de chambre du canton»! Enfin, Claire-Lise et Alain Burnand, petit-fils du peintre, reçurent fort aimablement l'AVL, à Seppey, dans l'atelier même où furent réalisées certaines des célèbres toiles de l'artiste.

Cette excursion organisée par André et Sylvie Demaurex-Bovy, présidente de l'AVL, a ravi ses participants heureux de (re)découvrir les richesses de nos campagnes romandes.

Jean-Gabriel Linder



Croquis de la tour de la Molière
par Sylvie Demaurex-Bovy.

Ascension pour atteindre l'entrée de la tour de la Molière.



Déambulation du Vieux Lavaux dans le vieux Moudon.





Le journaliste Olivier Grivat, auteur du livre « Les vigneronnes suisses du Tsar », coll. Lire son pays, avec Madame Trudi Forney, née à Chabag.

CHABAG Festival

12, 13 et 14 novembre 2010, au Cœur d'Or, Chexbres

Au début du 19e siècle, des Vaudois s'installent à Chabag, non loin d'Odessa sur la mer Noire, pour y cultiver la vigne, avec l'agrément du tsar de toutes les Russies.

En souvenir de cet épisode généralement encore méconnu de l'histoire suisse, le départ de vigneronnes vaudois des bords du Léman pour s'établir au bord de l'estuaire du Dniestr (Liman!) qui se jette dans la mer Noire, le Groupe d'animation de Chexbres, l'Association du Vieux Lavaux, le Cinéma de Chexbres et les Z'Amis du Cœur d'Or ont organisé le «CHABAG Festival édition Suisse – Balkans» qui a déployé ses activités les 12, 13 et 14 novembre derniers.

C'est en 1822 que quelques familles entières de vigneronnes vaudois, notamment de Chexbres et de Rivaz, partent en exil sous la conduite de Louis-Vincent Tardent. La Suisse sort alors des guerres napoléoniennes et sa population en souffre; de nombreux Suisses chercheront à survivre sous d'autres cieus espérés plus cléments. A Chabag, la colonie vaudoise prospérera et durera jusqu'en 1940, moment où les Suisses fuiront les armées de Staline. Si le voyage d'aller, avec chars et chevaux, avait duré trois mois, le voyage de retour dura six ans (!), à travers l'Europe en guerre.

Ces faits et bien d'autres ont été rappelés par Olivier Grivat en guise d'ouverture aux trois jours du CHABAG Festival; cette conférence a aussi été surtout l'occasion de chaleureuses et poignantes retrouvailles des survivants chabiens, dont Trudi Forney-Zwicky qui quitta Chabag à l'âge de huit ans, et qui, l'autre soir, était sur la scène du Cinéma de Chexbres au côté du conférencier; des descendants des «vigneronnes vaudois du tsar», quant à eux, ont apporté leur témoignage parmi les auditeurs.

Une exposition dans les locaux du Cœur d'Or complétait les souvenirs évoqués que l'on retrouve aussi dans le livre d'Olivier Grivat, paru aux éditions Ketty & Alexandre en 1993, intitulé «Les vigneronnes suisses du tsar». Jean-Gabriel Linder

Trajet des migrants vaudois, de Vevey à Chabag.



Vue de l'exposition «Chabag, les vigneronnes du Tsar».



Projet du GSAS: vers un «Sentier des Artistes»

Quelques notes de visite du projet du Sentier des Artistes du Signal, samedi 30 octobre 2010

Afin de valoriser le patrimoine des sentiers et autres cheminements anciens de Lavaux, l'AVL a constitué un groupe ad hoc a été constitué; sous le nom de «Groupe du Sentier des Artistes du Signal» (GSAS). Il a convié différentes personnes à une reconnaissance sur le terrain.

Le GSAS comprend: Jean-Marc Bovy qui le préside, Sylvie Demaurex-Bovy, présidente de l'Association du Vieux Lavaux (AVL), Yves de Gunten de la société de développement de Chexbres et environ, Bernard Matthey-Doret, président de la commission technique de l'Association vaudoise du tourisme pédestre (AVTP), Catherine Nicod, membre du comité de l'Association Lavaux Patrimoine mondial (LPM), Danielle Rusterholz, membre du comité de l'AVL, et André Demaurex membre AVL.

Le rendez-vous est donné au hameau de La Croix-sur-Puidoux, là où Ferdinand Hodler réalisa quelques-uns de ses vastes panoramas du Léman (dont un: Bleu Léman, 1904, visible au Musée Cantonal des Beaux-Arts à Lausanne). Descente par le chemin de la Chapotannaz jusqu'au sentier de la Simonaz qui de la limite des vignes, remonte à travers bois jusque sous l'Hôtel du Signal, plus loin, il suit la crête et offre de superbes échappées sur le Haut Lac et la vallée du Rhône.

A travers les arbres l'on aperçoit la petite maison de l'éditeur Louis Mermod, sur la terrasse de laquelle Ramuz et Cingria s'arrêtèrent.

Le sentier laisse ensuite sur son côté la Croix de Notre-Dame pour rejoindre la Corniche que l'on remonte jusqu'à la chute du Forestay à Chexbres. Cette chute capta l'attention de Marcel Duchamp qui séjourna en 1946 à l'Hôtel Bellevue, il créa alors une œuvre majeure à valeur de testament, intitulée «Etant donnés: 1° la chute d'eau 2° le gaz d'éclairage» à voir au musée de Philadelphie.

Le GSAS poursuit trois objectifs: établir un tracé, le viabiliser et créer une thématique artistique de Hodler à Duchamp.

D'après des notes de Jean-Gabriel Linder



La baie de Cully et la Tour de Marsens, vue qui a inspiré Hodler.

A VOS AGENDAS!

Samedi 22 janvier 2011, 16h, à Aran

Visite de la maison de Monsieur Jean-François Riccard

Jeudi 3 février 2011, 16h30, à Vevey

Visite de l'atelier typographique Le Cadratin, rue de la Madeleine 10.

Samedi 26 mars 2011, 14h30, à Montagny-sur-Aran-Villette

Assemblée générale de l'AVL

Samedi 7 mai 2011, 14h30, à Pully

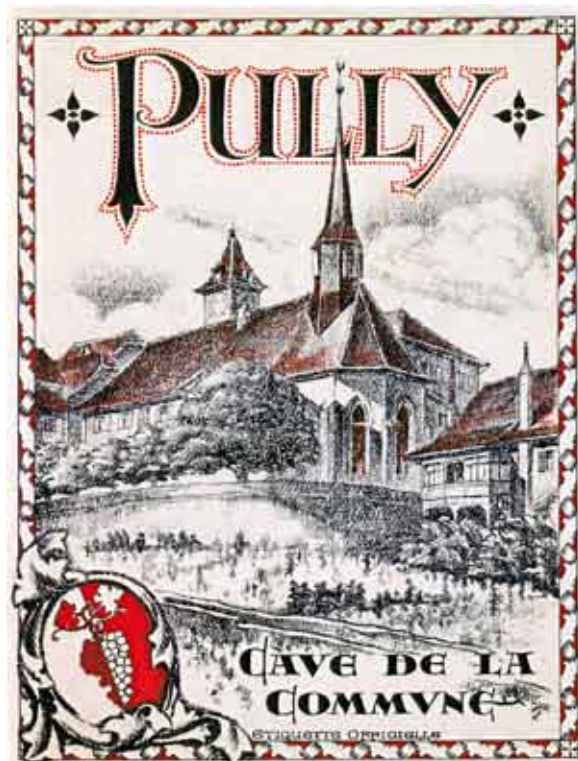
Visite de la vieille ville, avec guide.

Samedi 21 mai 2011, 14h30

Balade pédologique à Lavaux, «Regards sur les sols», par Madame Elisabeth Fortier, professeure à l'école d'ingénieurs de Changins.

Samedi 27 août 2011

Course annuelle, but à déterminer.



Bienvenue à l'AVL, aux communes de Belmont, Paudex et Pully!

Association du Vieux Lavaux - AVL

L'AVL a pour but de sauvegarder et faire connaître les richesses du passé de Lavaux
L'AVL s'efforce de :

- protéger les vestiges du passé de Lavaux
- appuyer la sauvegarde du site de Lavaux et de la qualité de vie de ses habitants
- encourager la valorisation de l'histoire de Lavaux
- offrir des occasions d'échanges et de réflexion sur l'avenir de Lavaux

L'AVL propose des :

- visites guidées
- excursions
- expositions
- conférences

L'AVL collectionne des vues anciennes et contemporaines de Lavaux :

- cartes postales
- photographies
- dessins
- tableaux

L'AVL conserve des étiquettes de vin anciennes et contemporaines du vignoble de Lavaux

SVP

Merci de communiquer vos éventuels changements d'adresse.

IMPRESSUM

Rédaction

Danielle Rusterholz
Quai Perdonnet 14
1800 Vevey
021 922 15 69
boisdorme@bluewin.ch

Prochaine parution

Printemps 2011

Maquette

Raoul Delafontaine
Rue de l'Union 15
1800 Vevey
021 922 06 10

Mise en pages et impression

Dactyle Service
Rue du Simplon 30
1800 Vevey
021 922 62 52

Tirage

600 exemplaires



Bulletin d'adhésion à l'Association du Vieux Lavaux

prénom

nom

rue

no postal localité

téléphone

courriel

date signature

cotisation annuelle: membre individuel Fr. 30.- couple Fr. 50.- société Fr. 70.- commune Fr. 150.-

Association du Vieux Lavaux • case postale 1 • 1071 Chexbres CCP 10-1842-0

Ce bulletin est surtout le vôtre et nous comptons sur vos suggestions, vos souvenirs, vos photos, vos anciennes cartes postales, afin d'alimenter ce désir impérieux de souvenance.

**Connaissez-vous des personnes à la mémoire riche?
Des personnes animées d'un élan respectueux pour restaurer des objets, des maisons, etc. dans un esprit d'authenticité?
Parlez-nous en, prenez contact avec nous!**

Danielle Rusterholz • Quai Perdonnet 14 • 1800 Vevey
021 922 15 69 • boisdorme@bluewin.ch

Avec nos meilleurs voeux de fin d'année



Affranchir s.v.p.

**Association du Vieux Lavaux
case postale 1
1071 Chexbres**